



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Carte du combattant

Question écrite n° 39089

Texte de la question

M Raymond Marcellin demande à M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants s'il n'estime pas souhaitable d'attribuer la qualité de combattant à tout ceux qui, en 1939-1940, faisaient partie de l'armée des Alpes.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Raymond](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39089

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1600